

Le parquet allemand demande l'extradition de Carles Puigdemont

Sébastien Millard
Correspondant à Berlin

Le coup a été rude, mardi, pour Carles Puigdemont. Le procureur général du Schleswig-Holstein, la région du nord de l'Allemagne où le leader catalan est détenu, a annoncé qu'il allait requérir auprès des juges l'extradition du prisonnier vers l'Espagne. Il considère ainsi que le mandat d'arrêt européen émis par Madrid pour rébellion, abus de confiance et détournement de fonds publics, est compatible avec le droit allemand.

Après une *"analyse poussée"* de la demande espagnole, le procureur général est arrivé à la conclusion *"que la demande d'extradition, suivant les chefs d'accusation émis, était recevable"*. Il souligne également un *"risque de fuite"* du chef de file séparatiste et demande donc son maintien en détention jusqu'à la fin de la procédure. Depuis l'arrestation de l'ex-président catalan, le 25 mars dernier, la question de la recevabilité de la demande d'extradition se posait particulièrement au sujet du chef d'accusation de *"rébellion"*. En l'occurrence, le parquet estime qu'elle équivaut à la haute trahison contre l'Etat du code pénal allemand.

L'avocat de Carles Puigdemont, Jaume Alonso-Cuevillas, a réagi sur une radio catalane. Selon lui, sans surprise, *"le parquet allemand prend la défense de la justice espagnole"* et la procédure est loin d'être finie. Ses espoirs se tournent désormais vers les juges, car *"il s'agit, par sa dimension politique et par la violation des droits fondamentaux de Carles Puigdemont dans son pays d'origine, d'un cas exceptionnel"*. Les conseils juridiques allemands de l'indépendantiste ont également contesté formellement la position du parquet. Politiquement, les critiques les plus virulentes sont venues de la gauche. Die Linke réclame que Puigdemont ne puisse être extradé qu'avec le statut de prisonnier politique et appelle le gouvernement d'Angela Merkel et l'Union européenne à jouer un rôle de médiateurs dans *"une crise politique, qui doit trouver une solution politique"*.

La défense usera de tous les recours possibles

L'annonce d'hier n'a pas scellé le sort de Carles Puigdemont. Le procureur requiert, mais ce sont maintenant les juges qui doivent décider, sous soixante jours, de livrer ou non à l'Espagne le prisonnier le plus célèbre d'Allemagne. Et ils peuvent toujours arguer de la non-violence de l'ex-président catalan pour rejeter la demande d'extradition. Sa défense a d'ores et déjà annoncé qu'elle userait de tous les recours possibles, y compris devant la Cour constitutionnelle allemande, si une extradition était ordonnée.